Le Medef salue l’engagement des concertations concernant les problématiques de pouvoir d’achat, de transport et de logement dans les territoires

Publié le 7 décembre 2018

Pleinement conscient de la situation de crise dans laquelle notre pays se trouve, le Medef rappelle qu’avant toute chose, la libre circulation des personnes et des biens, le retour au calme et l’abandon des violences sont indispensables.

On ne peut pas considérer les entreprises comme responsables de cette situation, elles en sont les victimes. Nous sommes d’abord dans une crise de sur-fiscalité, qui doit être résolue par une baisse de la fiscalité, des ménages comme des entreprises.

Néanmoins les entreprises sont prêtes à s’engager dans des discussions permettant d’apporter des réponses concrètes. En particulier, l’annonce par le gouvernement de la possibilité de mettre en place une prime volontaire exonérée de charges sociales et d’impôt serait une réponse urgente à une situation d’urgence, dont pourront se saisir les entreprises selon leurs capacités.

S’agissant du transport et du logement, des dispositifs d’aide directe aux personnes les plus impactées par la distance domicile-travail, pour se déplacer ou pour trouver un logement plus proche, peuvent être envisagés. Le Medef appelle à un véritable dialogue territorial pour trouver les solutions les plus adaptées aux territoires, avec les acteurs intéressés, partenaires sociaux et collectivités locales.